



Commune de St-Gingolph
(Valais)

St-Gingolph, le 15 novembre 2022

CONVOCAATION

L'assemblée primaire est convoquée à la salle polyvalente, le

LUNDI 12 DECEMBRE 2022 A 20H00

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Mot du Président
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Budget 2023 de la Municipalité
 - a. Présentation
 - b. Approbation du budget
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 juin 2022 et le budget 2023 peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Le budget 2023 est également disponible sur le site internet communal :

<http://www.st-gingolph.ch/administration/finance>

Administration communale